

Timken Foundation of Canton

200 Market Avenue North, Suite 210 -Canton, OH 44702

Correspondance : 2 Rue Timken, 68000 COLMAR - Tél. : 03 89 21 45 03

Monsieur Philippe GINESTE
Directeur LE VAISSEAU
1bis rue Philippe Dollinger
67100 STRASBOURG

Colmar, March 25, 2014

Dear Mr. Gineste,

At a recent meeting, the Timken Foundation Trustees reviewed your request for \$73 500 to be used for the equipment of a multipurpose room built adjacent to an open house to improve and expand the Vaisseau's permanent and temporary exhibition spaces, replace certain interactive scientific elements, and to purchase appropriate furniture. The Trustees reviewed the information that you provided and have approved a grant of \$73 500 for this project, subject to you signifying your agreement to the following conditions by signing and returning a copy of this Grant Agreement Letter.

Conditions:

1. The grant is to be used solely to equip the multipurpose room as detailed in your proposal.
2. Payment of the grant is conditioned upon a legal determination that the Vaisseau qualifies as a charitable grant recipient under the laws of the United States.
3. You warrant and represent that your receipt of this grant will not adversely affect the organization's status as a public charity.
4. You will furnish to the Timken Foundation any information concerning a change or proposed change in the organization's status as a public charity.
5. If the organization's status as a public charity changes, the Timken Foundation reserves the right to have all remaining grant funds immediately returned.
6. Any funds not used or committed for the specific purpose of the grant must be returned to the Timken Foundation, unless otherwise authorized in writing.
7. You must provide a written report as soon as possible after the completion of the project describing the outcome of the project including how the funds were expended to attain the objective.

Please have a duly authorized officer of the organization sign and return one copy of this letter signifying agreement with the foregoing terms and conditions.
The Foundation has scheduled payment for August 2014.

Sincerely,

O. GELAIN

ACCEPTED:

Le Vaisseau
by: *Gineste Philippe* Directeur

(Signature)

Directeur

(Title)

28 Mars 2014
(Date)

Timken Foundation of Canton

200 Market Avenue North, Suite 210 -Canton, OH 44702
Correspondance : 2 Rue Timken, 68000 COLMAR - Tél. : 03 89 21 45 03

ACCORD POUR L'ATTRIBUTION D'UN DON

Monsieur Philippe GINESTE
Directeur LE VAISSEAU
1bis rue Philippe Dollinger
67100 STRASBOURG

TRADUCTION

Colmar, le 25 Mars 2014

Monsieur le Directeur,

Lors d'une récente réunion, les responsables de la Fondation Timken à Canton (Ohio, USA) ont examiné votre demande de subvention et ont approuvé l'attribution d'un don de 73 500 \$

pour : l'aménagement d'une salle – Le Vaisseau

La Fondation Timken a revu le dossier que vous aviez transmis et a accordé ce don qui est soumis à un certain nombre de conditions pour lesquelles nous vous demandons votre accord en signant la présente lettre et en nous en retournant une copie (version anglaise)

Conditions :

1. Le don ne doit être utilisé que pour la réalisation de l'objet ci-dessus mentionné
2. Le paiement de ce don ne pourra être effectué que si votre organisme répond aux critères des organisations autorisées à recevoir un tel don au sens de la loi américaine. Ceci est encore sujet à confirmation.
3. Vous garantissez que l'obtention de ce don ne changera pas les statuts de votre association
4. Vous fournirez à la Fondation Timken toute information concernant un changement de vos statuts
5. La Fondation Timken se réserve le droit de demander les dons en retour en cas de changement de statuts
6. Toute partie du don non utilisée pour l'objet spécifique pour lequel il vous a été attribué devra être retournée à la Fondation Timken sauf accord par écrit donné par celle-ci.
7. Vous devrez nous fournir, dès que possible après la réalisation du projet, un rapport écrit expliquant en quoi le projet a bien été réalisé et comment le don vous a permis d'atteindre l'objectif que vous aviez fixé pour ce projet.

Veuillez nous retourner une copie du présent document signé par un représentant dûment autorisé de votre organisation pour confirmer votre accord quant aux termes et conditions de la présente lettre.
Le paiement se fera en Août 2014.

Sincèrement.

O. GELAIN

Accepté pour (nom de l'organisme) :

Le Vaisseau - conseil général du Bas-Rhin

Par (nom & titre de la personne autorisée à signer) :

Gineste Philippe - Directeur

Signature :

Date

28 Mars 2014